

Des questions, de l'intérêt pour ce travail, une visite de nos ateliers vous intéresse.

Prenez contact avec:

André Geiser
Maître Socioprofessionnel "Atelier Passerelle"
Les Ateliers de L'Espérance
1163 Etoy

Tél. direct 021 821 14 81
Natel 078 804 74 01
andre.geiser@esperance.ch
www.esperance.ch

Passerelle

Un projet d'intégration
Un suivi personnalisé

VIVRE LA DIFFÉRENCE POUR S'ENRICHIR



Un projet de l'Espérance
Institution spécialisée pour personnes handicapées

LES  TELIERS DE
1163 ETOY
 L'Espérance

LE PROJET, SA VISION

La socialisation par le travail.

«Que fais-tu dans la vie ?»
Votre interlocuteur sait immédiatement que c'est de votre travail que vous parlez! Sur ce plan, la personne différente ne l'est pas tant que ça!

Une alternative à l'atelier protégé.

Quelques travailleurs des ateliers protégés de L'Espérance souhaitent vivre une expérience professionnelle en milieu ordinaire. Nous, nous sommes souvent à la recherche de sensations fortes, extraordinaires. Sur ce plan, ils sont différents et souhaitent le rester.

Une décision courageuse.

- Sortir du cadre habituel.
- Se confronter à un quotidien différent.
- Se rendre sur son lieu de travail par ses propres moyens.
- Prendre ses repas avec des collègues de travail.
- Mettre ses capacités, même limitées, au service de l'économie...

Une preuve de volonté et de courage, un signe fort qu'en unissant nos forces, nous pouvons réussir!

«Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts.»

Isaac Newton

UNE PASSERELLE...POUR QUI ?

Des professionnels envahis par des tâches simples, récurrentes, sans valeurs ajoutées, mangeuses de temps et d'énergie, insuffisantes pour créer un poste de travail.

Une personne avec des ressources et une expérience de travail dans un atelier protégé. Habituee à effectuer des tâches simples, suivre une consigne, respecter des règles, qui aspire à vivre une expérience professionnelle en milieu ordinaire.

POUR REUSSIR



- **Nous vous proposons** un CV, un ou plusieurs entretiens.
- Un stage de validation de 3 mois (renouvelable 1x)..
- Durant le stage, un référent qui participe activement au transfert de compétences.
- Ensuite, des entretiens réguliers, un référent disponible, à votre écoute
- **Nous vous demandons** une personne de référence dans votre entreprise.
- Un cahier de charges établi en collaboration avec le référent du travailleur de l'Espérance. Son adaptation si nécessaire.
- Des entretiens réguliers, une communication transparente.
- De favoriser l'intégration du travailleur de l'Espérance dans votre équipe.